



## Communiqué

Service de l'eau

### **Demande de cautionnement pour des emprunts à contracter dans le cadre de la reconstruction de la STEP de Vidy**

**La Municipalité sollicite l'autorisation de se porter solidaire au nom de la Commune de Lausanne, en garantie des emprunts à contracter par Epura SA pour un montant total de CHF 141 millions. Ces montants correspondent au renouvellement de la ligne d'incinération des boues à la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Vidy ainsi qu'à la construction d'un nouveau bâtiment administratif pour le Service de l'eau.**

La STEP de Vidy, inaugurée en 1964, traite les eaux usées de plus de 250'000 habitantes et habitants de Lausanne et de 15 communes avoisinantes. Elle a également pour but d'éliminer les boues d'épuration ou d'autres déchets définis par le plan cantonal vaudois sur la gestion des déchets. Epura SA, créée en 2015 et détenue entièrement par la Commune de Lausanne, gère l'ensemble des installations de la STEP. La société bénéficie d'une garantie communale des emprunts à contracter d'un montant de CHF 300 millions.

La législation fédérale sur la limitation et l'élimination des déchets exige une élimination thermique des boues d'épuration. Par manque de capacité, l'actuelle filière d'incinération des boues d'épuration ne pourra pas traiter l'intégralité de la future production de boues d'épuration. De plus, les équipements électromécaniques datent majoritairement des années 1970 et sont en fin de vie. La filière actuelle à la STEP de Vidy nécessite donc une mise à jour en raison de sa capacité insuffisante et de l'obsolescence de ses équipements. Epura SA mène ce projet de renouvellement.

Par ailleurs, le personnel du Service de l'eau a pour mission la gestion du système d'approvisionnement en eau potable, l'évacuation des eaux pluviales et usées ainsi que l'exploitation de la STEP de Vidy. La construction d'un nouveau bâtiment administratif sur le site de la STEP de Vidy est prévue, regroupant les collaboratrices et collaborateurs du Service de l'eau actuellement répartis sur onze sites. Cette initiative vise à renforcer la cohésion du service, à améliorer l'efficacité opérationnelle et à optimiser la collaboration entre les équipes.

Par le préavis 2024/06, la Municipalité sollicite l'autorisation de se porter solidaire, au nom de la Commune de Lausanne, en garantie des emprunts contractés par Epura SA. Un montant maximal de CHF 93 millions est demandé pour le renouvellement de la filière d'incinération des boues, et de CHF 48 millions pour la construction du nouveau bâtiment administratif du Service de l'eau. Il est également prévu de prolonger de 30 ans supplémentaires le droit distinct et permanent (DDP) octroyé à Epura SA et d'adapter son montant en fonction des investissements consentis sur la parcelle.

Ce préavis est sans incidence sur le budget d'investissement de la Ville et s'inscrit dans la mise en œuvre des objectifs du programme de législature, visant à avoir des réseaux et équipements performants pour mieux valoriser et traiter les eaux usées.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau, tél. +41 79 444 03 23**

Lausanne, le 1 mars 2024

Le Service de l'eau fait partie de la Direction de la sécurité et de l'économie de la Ville de Lausanne. Il est le 3<sup>e</sup> distributeur de Suisse et gère l'ensemble du cycle de l'eau, dont l'évacuation et l'épuration. Il est certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22000. Son laboratoire est accrédité ISO 17025. Il a obtenu le label Solidarité'eau suisse.